

Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2022 - Ville de Saint Jacques de la Lande

	Prix HT	Unité	TVA
Distribution de l'Eau			
Abonnement eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation	11,92	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part distributeur) - Autres Abonnés :			
- Diamètre 15 mm	16,00	Par semestre	5,5%
- Diamètre 20 mm	19,56	Par semestre	5,5%
- Diamètre 30 mm	27,28	Par semestre	5,5%
- Diamètre 40 mm	50,53	Par semestre	5,5%
- Diamètre 60 mm	84,90	Par semestre	5,5%
- Diamètre 80 mm	153,73	Par semestre	5,5%
- Diamètre 100 mm	317,11	Par semestre	5,5%
- Diamètre 150 mm - 200 mm	670,42	Par semestre	5,5%
- Diamètre 60X20 mm	104,47	Par semestre	5,5%
- Diamètre 80X20 mm	173,29	Par semestre	5,5%
- Diamètre 100X20 mm	336,67	Par semestre	5,5%
- Diamètre 150X40 mm	698,69	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement :			
- Diamètre 15 mm	16,00	Par semestre	5,5%
- Diamètre 20 mm	19,56	Par semestre	5,5%
- Diamètre 30 mm	27,28	Par semestre	5,5%
- Diamètre 40 mm	50,53	Par semestre	5,5%
- Diamètre 60 mm	84,90	Par semestre	5,5%
- Diamètre 80 mm	153,73	Par semestre	5,5%
- Diamètre 100 mm	317,11	Par semestre	5,5%
- Diamètre 150 mm - 200 mm	670,42	Par semestre	5,5%
- Diamètre 60X20 mm	104,47	Par semestre	5,5%
- Diamètre 80X20 mm	173,29	Par semestre	5,5%
- Diamètre 100X20 mm	336,67	Par semestre	5,5%
- Diamètre 150X40 mm	698,69	Par semestre	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	5,5%
- De 11 à 100 m ³	1,0832	Le m ³	5,5%
- De 101 à 150 m ³	1,2719	Le m ³	5,5%
- 151 m ³ et plus	1,8019	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Autres Abonnés	1,2046	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement	1,0967	Le m ³	5,5%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,0370	Le m ³	5,5%
Abonnement eau (part collectivité) - Local à Usage d'Habitation	2,755	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part collectivité) - Autres Abonnés	10,270	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement	10,270	Par semestre	5,5%
Consommation eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	5,5%
- De 11 à 100 m ³	0,3702	Le m ³	5,5%
- De 101 à 150 m ³	0,4422	Le m ³	5,5%
- 151 m ³ et plus	0,5799	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part collectivité) - Autres Abonnés :			
- De 0 à 3 650 m ³	0,3378	Le m ³	5,5%
- 3 651 m ³ et plus	0,2532	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement	0,3630	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part SMG35) - Tous usagers	0,1700	Le m ³	5,5%
Collecte et traitement des eaux usées			
Abonnement (Part Rennes Métropole)	0,70	Par semestre	0%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	0%
- De 11 à 100 m ³	1,4500	Le m ³	0%
- De 101 à 150 m ³	1,7500	Le m ³	0%
- 151 m ³ et plus	2,3200	Le m ³	0%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Autres Abonnés	1,5100	Le m ³	0%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Immeuble Collectif de Logement	1,4500	Le m ³	0%
Assainissement Non Collectif			
Redevance annuelle Assainissement Non Collectif	22,00	Par an	0%
Organismes Publics			
Redevance pollution de l'eau (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,3000	Le m ³	5,5%
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,1600	Le m ³	0%
Autres - Toute catégorie d'usagers			
Frais d'accès au service	35,18	-	10%
Frais de relève exceptionnelle	41,57	-	10%
Fermeture du robinet sous bouche à clé	41,57	-	10%
Réduction, interruption, remise en service de l'alimentation en eau	41,57	-	10%
Ouverture, fermeture ou réouverture du branchement	41,57	-	10%
Frais de vérification d'un compteur expertise	148,18	-	20%
Frais à la charge de l'utilisateur - Pénalité pour 1^{ère} relance	5,00	-	0%
Frais à la charge de l'utilisateur - Pénalité pour 2^{ème} relance	5,00	-	0%

Prestations sur prix unitaires du bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public :

Ce bordereau peut être consulté auprès du Distributeur sur simple demande.

Les tarifs sont fixés par le contrat de délégation de service public conclu entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et le distributeur d'eau (SPL Eau du Bassin Rennais) et sont révisés par application de la formule de variation prévue par le contrat de délégation de service public.

Dispositif pour les familles nombreuses :

Chaque famille nombreuse, ayant au moins 3 enfants à charge, abonnée aux services de l'eau et de l'assainissement peut faire une demande d'attribution à la SPL Eau du Bassin Rennais d'une aide d'un montant de 30€ par enfant, à compter du 3ème enfant.

Les conditions d'éligibilité et la liste des justificatifs à fournir sont disponibles sur le site internet :

monagence.eauidubassinrennais.fr